

■ **Fondation Marescotti**, à Carouge (GE) (FOSC du 18.02.2000, p. 1142). Les pouvoirs de Born Liselotte, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Demottaz Béatrice, de Plan-les-Ouates, à Perly-Certoux, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 2879 du 10.03.2003
(00904920 / CH-660.0.134.979-3)